

l'extension et la consolidation des installations à l'étranger, seul ou avec des partenaires canadiens (et, peut-être demain, américains) et l'instauration, au sein de ces installations, de créneaux de compétence particulière. Face à une concurrence internationale croissante, l'enjeu est de taille et il semble perçu comme tel par les ténors de la profession.

En ce qui concerne la profession d'experts-comptables, les principaux

cabinets des diverses provinces ont le choix entre deux stratégies : une intégration à l'un des réseaux des « six grands » que semble encourager la conjoncture internationale, tout particulièrement les développements en Europe, ou une stratégie plus décentralisée qui tire parti des avantages d'une forte présence régionale et du contrôle de certains créneaux bien définis. Cette dernière est plus adaptée à une clientèle formée de petites ou moyennes entreprises du secteur.